

Jérôme GAUDINAT

16, rue Théophraste Renaudot
86000 POITIERS

Tel : (33)-05-49-60-75-10

Mobile : (33)-06-60-30-25-89

Messagerie : courriel@jerome-gaudinat.com

Blog : blog.jerome-gaudinat.com

Monsieur le Président de la République
Française
Présidence de la République Palais de
l'Elysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

À Poitiers, le 12 décembre 2009

Monsieur le Président de la République,

Je vous remercie très sincèrement d'avoir pris connaissance de ma lettre du 13 novembre dernier et d'en avoir fait donner réponse par votre Chef de cabinet.

Lorsque l'on applique à l'homme des contraintes telles que la vie se vide de sens, on ne peut pas être surpris de le voir céder au désespoir, profond, jusqu'à préférer se donner la mort (les suicides tant en entreprise que chez les personnes âgées, ou beaucoup plus inquiétant, chez les adolescents en attestent.)

La loi sur la tarification à l'acte (T2A) que vous avez initié, ou que votre gouvernement a initié, fait partie de cet arsenal juridique qui vide la vie de son sens. Elle a été validée par les représentants du peuple tant à l'Assemblée qu'au Sénat, puis, vous en avez signé le décret d'application. Il est encore temps d'abroger cette loi, sinon des hommes vont en mourir. Combien, je ne sais ? Puisque vous en avez signé le décret d'application, je veux attirer votre attention sur la part de responsabilité qui vous incombe.

Au motif des équilibres budgétaires et des économies à réaliser sur les dépenses de santé, la loi de la tarification à l'acte, comme tant d'autres lois, détruit le système de santé dans sa dimension de service public, (service du public, de tous les publics...) broie l'homme plutôt qu'elle ne le sert. C'est pourquoi j'avais fait appel à vous directement après avoir tenté tous les recours possibles et imaginables.

La puissance d'une nation ne se mesure pas, vous le savez et vous le rappelez vous-même, parfois, à l'amas de ses richesses matérielles. Elle s'évalue avant tout à la mesure du bien-être de ses habitants qui peuvent alors exprimer une force morale, intellectuelle et spirituelle leur permettant de développer ce fameux sens de la vie.

Olivier Rey, dans son livre *Itinéraire de l'égarement* (Seuil 2003) nous délivre un message de la plus haute importance : « On parle beaucoup de la dignité de l'être humain. Mais la dignité de l'homme ne vient pas en premier lieu de ce que ses besoins matériels sont comblés et ses droits respectés, elle vient de ce que son existence a un sens ».

Au nom du sens que vous donnez à votre propre vie et de l'humanité à laquelle vous vous référez, je vous remercie de veiller à mettre en pratique les bonnes paroles que vous avez citées en répondant à ma lettre. Je vous en saurai gré, au nom de toutes les personnes handicapées et de toutes les personnes vulnérables.

La France avait encore il y a peu, des valeurs solides qui lui ont permis de résister à tout cela jusqu'au milieu du siècle dernier. Je fais, par exemple référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui date de 1789. Aujourd'hui, 13 ans après mon accident, je continue à produire des efforts importants, voire insensés, pour continuer à vivre, ou survivre. Sur le plan physique tout d'abord pour me maintenir en meilleure forme possible, et sur le plan mental, pour lutter au quotidien contre les disqualifications et discriminations constantes à mon égard et à l'égard de toutes les autres personnes handicapées. Oh, certes pas toutes. Vous me direz certainement que quelques-unes font la une des journaux de temps à autre pour tel ou tel de leur exploit, mais est-ce suffisant pour dire que notre société traite bien toutes les personnes vulnérables ?

Dans une société qui ne juge que par l'apparence, le clinquant, la vitesse et le superficiel, la personne handicapée est « hors norme ». Or c'est justement parce que le handicap est l'antithèse de ce modèle qu'il mérite toute notre attention. École de la sincérité, du courage, de la volonté, de la détermination, de l'acceptation de soi, de ses limites, du respect de l'autre, de l'écoute et de l'attention, une plus grande participation des personnes handicapées à la vie de la cité permettrait à notre société de trouver davantage de solutions astucieuses aux problèmes dans lesquels elle est embourbée, par exemple le dialogue avec les adolescents. Mais il faut croire que notre société, obnubilée par ses modèles actuels ne peut plus voir ce que peuvent lui apporter des personnes handicapées. Elle ne les voit que comme des charges ce qui, par conséquent, entraîne leur disqualification.

Lors de la genèse de la loi sur la tarification à l'acte, celui où celle qui en revendique la paternité, plutôt que de se limiter à essayer de tenter de pasticher le fonctionnement des cliniques privées, aurait dû approfondir son sujet en se posant la question de fond : comment faire réaliser des économies aux CHU tout en améliorant leur qualité de service et leur image. Aujourd'hui, à Poitiers, 75 % de la chirurgie est pratiquée à la Polyclinique, pourquoi ? Quant à lui, le CHU va faire des missions en Chine, développe des partenariats avec le Vietnam, etc. Est-ce vraiment la mission d'un CHU ? Pour ma part j'avais appris à travailler pour vendre des machines à mesurer en essayant de convaincre les clients que notre matériel était meilleur que les produits concurrents. Cela était possible en raison du travail de « brain storming » réalisé en amont au niveau de la recherche et développement qui permettait de créer des produits différents.

Les hôpitaux sont aujourd'hui moribonds, je parle de celui de Poitiers plus particulièrement, car dénués de personnel. Lorsque j'y suis contraint à séjourner, ce n'est vraiment pas par plaisir en sachant que tout sera fait au minimum par ce qu'un tétraplégique demande trop de temps en soins de nursing. C'est cependant la condition minimum pour lui éviter des escarres et autres problèmes.

Pour redonner à ces établissements la place qui est la leur dans le système de santé de la France, il est urgent de revoir la façon dont ils sont gérés pour rétablir une nouvelle gouvernance qui ne soit plus basée sur la seule gestion financière stricte, mais qui englobe des objectifs de marché comme par exemple la quantité d'actes chirurgicaux réalisés par rapport aux établissements privés, l'éradication des maladies nosocomiales, la qualité des interventions et des soins qui sont prodigués... Il est vrai que cela demandera un courage politique certain, mais il y va de la survie de notre système de santé.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma respectueuse considération.

Jérôme GAUDINAT